

Afin d'éviter tout accident, l'établissement ne prend pas en charge le lavage des textiles:
 damart, rhovyl et pure laine

TROUSSEAU DE LINGE A L'ADMISSION D'UNE RESIDENTE

NOM :
Etage :

Prénom :
chambre n°

DESIGNATION	QUANTITE CONSEILLEE	QUANTITE OBTENUE	OBSERVATIONS
Jogging ou Pantalon (si possible avec taille élastique)	Bas Haut } 3		
Pantalon habillé	2		
Robe ou jupe (par saison)	8		
Gilet polyester	3		
Pull over	2		
Chemisier manches longues	3		
Chemisier manches courtes	3		
Combinaison	4		
Tricot de corps coton(manches courtes)	7		
Chemise de nuit ou pyjama	6		
Robe de chambre	1		
Bas	8		
Chaussettes coton	8		
Culottes coton	8		
Soutien gorge	4		
Manteau	1		
Veste demi-saison et hiver	2		
Vêtement de pluie	1		
chapeau/ casquette	1		
Basket scrasch (si habitude)	1		
Chaussures médicalisées (si besoin)	1		
Chaussures	2		
Pantoufles	2		
Serviette de toilette/gant	6		
Tenue choisie en cas de décès placée dans une housse	1		
Sac de sport en cas d'hospitalisation	1		
Nécessaire de toilette :1 brosse, 1 peigne, 1 brosse à dent, 1 tube de dentifrice, eau de toilette, sèche cheveux, paquet de mouchoirs (conditionnement en étui individuel)			
Remarques : L'Établissement prend en charge le marquage des vêtements. Seuls les effets personnels portés sur la résidente le jour de l'admission doivent être marqués. Le trousseau sera inventorié à l'entrée. Il doit être renouvelé à chaque saison et en fonction des besoins de la résidente.			
Le : / / 2022		VISAS	
Le Résident ou son Représentant légal	L'agent du service soins	L'agent du service hôtelier	

